

Le fil rouge



La construction de la centrale nucléaire de Penly.

**Les chantiers
des centrales
nucléaires en
Seine-Maritime**

p 4 à 7

**Michel Durand,
un militant
apprécié, dévoué
et connu
comme tel**

p 15 à 17

**La maison
de la culture
du Havre, une
histoire assez
mouvementée**

p 19

La présence de la CGT dans la police

par Serge LALOYER

Sous le titre « La CGT investit la Police »¹, Dominique Pascal Martini, qui fut Secrétaire Général de la Fédération CGT de la Police, nous raconte l'histoire de son parcours syndical.

Il n'est pas simple d'être dirigeant de la CGT dans un milieu où la hiérarchie et les dirigeants politiques supportent difficilement la présence de notre organisation. Pascal Martini nous montre le courage et la détermination des militants d'un syndicat minoritaire dans une corporation qui n'a pas le droit de grève et qui sert souvent de tampon entre le mécontentement des travailleurs et le Pouvoir.

A la CGT Police, « nous nous asseyons à la table des négociations, nous pouvons monter sur la table, mais nous ne passerons jamais sous la table », déclaration faite à un Directeur de la Police de l'Air et des Frontières (PAF) qui résume l'engagement de syndicalistes minoritaires, victimes d'atteintes aux libertés syndicales mais déterminés à les faire respecter. D'être à l'écoute des personnels et de lutter pour obtenir la satisfaction des plus petites revendications, en prenant l'exemple de l'obtention d'un vestiaire dans un commissariat de Paris, d'une rénovation de locaux dans un autre, ces actions vont se traduire par des adhésions à la CGT.

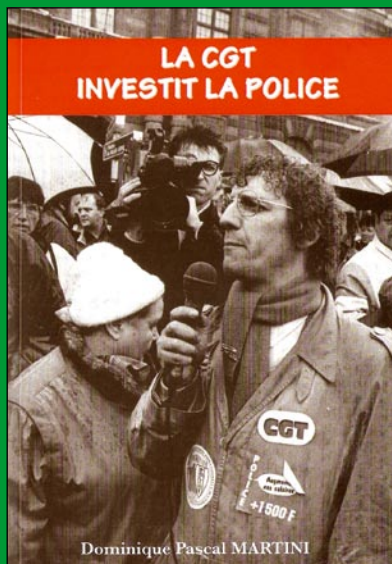
Le droit de grève pour les policiers a été supprimé en 1948 par une loi proposée par Jules Moch, Ministre de l'Intérieur. Suivra un système d'élection professionnelle par correspondance, ce qui est l'objet d'irrégularités.

Il faudra aux policiers attendre 1981 et la venue de Gaston Defferre au ministère de l'Intérieur pour revenir aux élections « à l'urne » comme dans toutes les entreprises.

Ce retour au vote sur le lieu de travail

n'était pas souhaité par les autres fédérations syndicales, neuf en tout, qui sont catégorielles pour certaines, d'autre sont de droite, voire d'extrême-droite.

Pascal Martini dénonce, preuve à l'appui, la présence de policiers d'extrême-droite dans la Police parisienne.



Ces élections de 1982 feront la démonstration que toute la Police n'est pas dans le même camp politique.

Pour la première fois, depuis les années 1950, la CGT a passé la barre des 5%. Dans quatre compagnies de CRS, la CGT devient majoritaire.

Pour les Compagnies Républicaines de Sécurité (CRS) P. Martini nous rappelle qu'à leur création en 1945 elles avaient pour mission prioritaire la sécurité des citoyens et l'ordre public.

Le 12 novembre 1947, notamment, ils seront utilisés pour la répression contre les

dockers de Marseille en grève.

Des CRS adhérents à la CGT refuseront d'intervenir, ils seront révoqués et les compagnies dissoutes.

C'est là que commence le divorce entre CRS et travailleurs et rend difficile de militer pour les cégétistes de ces unités.

Dans les années 1950, 400 militants CGT des différents corps de Police seront révoqués ou sanctionnés.

Dans ses différents congrès, la CGT Police définit sa position « pour une Police nouvelle décentralisée, intégrée dans la Nation ». Elle réclame la dissolution des Brigades Anti-Criminalité (BAC) au profit d'une Police de quartier.

En décembre 1986, la mort d'un étudiant, Malik Oussekkine, dans une manifestation à Paris et en 1987 la mort de Lucien Barbier, militant CGT d'Amiens, à la suite d'une charge de Police, montrent la justesse des positions de CGT Police.

La CGT mènera la bataille pour une modernisation et des moyens en personnel pour la Police Scientifique et Technique qui connaîtra un succès parmi les personnels.

Le livre renferme de nombreuses anecdotes, d'entretiens et d'opinions sur les Ministres de l'Intérieur et Directeurs de la Police Nationale.

Il nous permet de mieux connaître de l'intérieur ce grand service public.

Il montre aussi qu'une autre Police, plus à l'écoute des gens, est possible et nécessaire.

Nous pouvons remercier Pascal Martini de nous avoir fait connaître et comprendre son combat et celui de ses camarades.

1. La CGT investit la police – Ma passion pour une vie syndicale dans la police - 293 pages - 15 euros. Disponible à l' IHS CGT 76.

2012

Soutenez votre institut et

Le fil rouge

C'est le début de l'année. Avec elle, c'est le moment de renouveler votre abonnement au Fil rouge et votre adhésion à l'IHS CGT 76. Car notre Institut CGT d'Histoire Sociale vit essentiellement des moyens provenant de la cotisation annuelle de ses adhérents ainsi qu'au dévouement de ses historiens amateurs éclairés.

Vous appréciez notre travail ? Aidez-nous à faire connaître « Le Fil rouge » autour de vous, faites adhérer vos amis(es), votre syndicat, voter association, votre municipalité.

Merci de régler rapidement
votre cotisation 2012 !

(voir tarifs page 18)

Nous avons reçu le n° 120 des

les Cahiers
DE L'INSTITUT CGT
d'histoire sociale



Sommaire

1. La vie des I.H.S.
2. 1871. Les Communes de province.
3. Peugeot 1989.
4. 4^{ème} âge du capitalisme et enjeux syndicaux.
5. Travailleurs migrants d'hier et aujourd'hui.
6. Hommages.

Sommaire

Page 2 : **La présence de la CGT dans la police.**

Par Serge Laloyer

Page 3 : **Editorial**

Par Daniel Verger

Page 4 : **Les chantiers des centrales nucléaires en Seine-Maritime.**

Par Jacky Maussion

Page 8 : **Le point de vue de François Duteil.**

Page 9 : **L'énergie nucléaire.**

Page 10 : **Repères et remerciements.**

Page 12 : **Histoire de la fresque de Saint-Léger du Bourg-Denis.**

Par Jacques Defortescu

Page 14 : **Notre adieu à Allain Leprest**

Par Robert. Privat

Page 15 : **Portrait de militants syndicaux : Michel Durand**

Par Jacques Defortescu

Page 18 : **Bulletin d'abonnement et d'adhésion.**

Page 19 : **50^{ème} anniversaire de la MCM**

Par Antoine Fiszlewicz

Page 20 : **Partenariat TLC.**

Le fil rouge

N° 43 - 15^{ème} année, édité par l'IHS cgt 76

Tél. 02 35 58 88 60

Courriel : ihs76@cgt76.fr

Ont participé à la rédaction : Daniel Verger, Serge Laloyer, Jacky Maussion, Jacques Defortescu, A. Fiszlewicz, Robert Privat.

Iconographie : service communication de la centrale de Penly (couverture, pages 4, 9, 10 et 11), Jacky Maussion, IHS cgt 76, Jacques Defortescu, Association MCH.

Mise en page : SNEIP.

Numéro d'émetteur : 522992.

Imprimerie SNEIP

29, rue de la Grande Epine

76808 Saint-Etienne Rouvray Cedex

Tél. 02 32 91 71 41 - Fax 02 35 66 52 31

E-mail : contact@sneip.fr

Site : www.sneip.fr

Editorial *par Daniel Verger*



Existe-t-il une solution sans le nucléaire ?

Ce numéro du « *Fil rouge* » raconte l'histoire de l'implantation des centrales nucléaires de Paluel et de Penly, et est l'occasion pour l'IHS cgt 76 de Seine-Maritime de donner, à tous ceux qui s'intéressent à la vie sociale, des éléments de réflexion sur un sujet qui ne laisse pas indifférent.

Le jeudi 19 janvier, je suis allé visiter la centrale de Penly. Visite extrêmement intéressante d'où je suis ressorti serein, moi qui personnellement n'adhère au nucléaire que par raison, considérant qu'en l'état actuel de nos connaissances, nous n'avons pas d'autres choix si l'on veut à la fois répondre au besoin en énergie et fournir l'électricité à un coût acceptable sans production de gaz à effet de serre.

Le nucléaire est l'énergie qui provoque le plus de débats. En 1978, dès le début de la création de la centrale de Paluel, comme nous pouvons le constater à la lecture des documents, le débat fut vif, transcenda tous les courants de la vie politique et sociale.

La CGT, organisation syndicale elle-même composée de militants de diverses sensibilités, a ouvert depuis longtemps ce débat sans anathème : exigeons une maîtrise totalement publique, avançons dans les questions de sécurité, développons la recherche, exigeons la transparence et la démocratie locale pour la production, la distribution, la gestion des déchets, l'impact sur l'environnement des centrales ...

La question aujourd'hui n'est pas d'opposer les différentes formes d'énergies entre elles car nous aurons besoin de toutes dans les prochaines années. Elles doivent être toutes développées en tenant compte des contraintes réelles existant dans un pays comme le nôtre : ensoleillement, importance des ressources énergétiques, coût d'exploitation ...

Le Conseil Municipal de Dieppe, le 19 septembre 2008, dans toutes ses composantes à l'exception des élus verts, soulignait « *le nouvel élan* » que donnerait l'EPR à notre pôle d'équilibre régional Dieppe-Le Tréport. Il poursuivait : « *à l'heure des contraintes énergétiques, il est impératif d'agir en faveur des économies d'énergies. Il est cependant nécessaire, pour répondre aujourd'hui aux besoins énergétiques, de ne pas rejeter le nucléaire* ».

Un tel projet devra permettre la mise en place de filière de formations spécialisées de haut niveau dont Dieppe est dépourvue aujourd'hui. Nous pensons également aux centaines d'emplois qu'engendrerait un tel chantier pendant plusieurs années. Dans une période de régression sociale, de crise et d'augmentation du chômage, un tel projet serait salutaire pour notre économie locale et régionale.

Si comme ses détracteur le disent « *le nucléaire n'est pas une solution* » en l'état actuel des connaissances, nous n'en voyons pas d'autres pour assurer les besoins énergétiques du pays. S'il y a une utilisation condamnable du nucléaire, c'est celle de l'armement. Il serait souhaitable que les peuples manifestent leur volonté auprès des gouvernements possédant des armes atomiques de reprendre les négociations pour aboutir à leur destruction totale.

Le débat reste pourtant ouvert, modestement notre IHS cgt 76 essaie, au travers de ce numéro du « *Fil rouge* » d'y contribuer.

Daniel VERGER

Les luttes syndicales en Seine-Maritime

Les chantiers des centrales nucléaires

Par Jacky Maussion

Durant près de quinze ans, la construction de deux centrales nucléaires, de 1977 à 1986 à Paluel et de 1982 à 1990 à Penly, va mobiliser des milliers de salariés. Avec six réacteurs d'une puissance de 1300 mégawatts chacun, quatre à Paluel et deux à Penly, les deux centrales assurent aujourd'hui 10% de la production d'électricité en France. Elles ont en commun d'être nichées au pied des falaises et d'avoir mobilisé, pour leur construction, des moyens techniques et humains considérables. Mais contrairement à Paluel, l'ouvrage de Penly comporte un empiètement très important sur la mer, 80 hectares pour 160 hectares de terre. Plus que la dimension de ces chantiers qualifiés souvent de pharaoniques, nous allons nous intéresser à ceux qui ont construit ces centrales, notamment celle de Penly, et surtout nous allons donner la parole aux militants de la CGT qui en ont tiré une riche expérience syndicale et humaine.

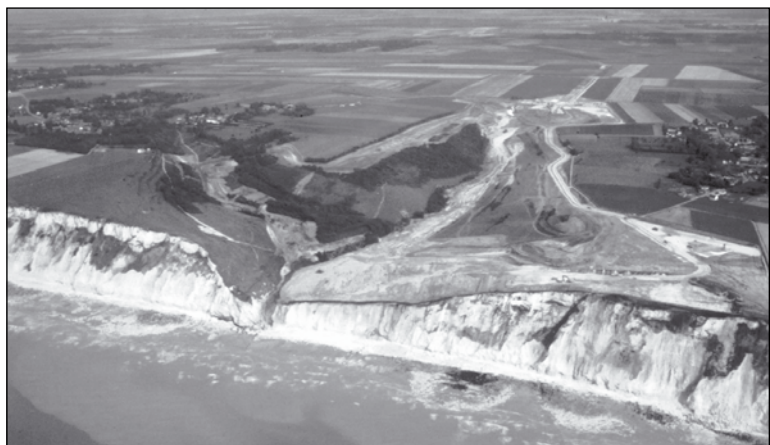
Les opposants à la construction de la centrale de Penly manifestent

Dès le début du chantier à Paluel, le gouvernement ne cache pas son intention de lancer la construction d'une centrale à Penly. Très vite, en 1978, une association de défense du site est créée. L'opportunité d'implanter une centrale nucléaire à 15 kilomètres de Dieppe fait en effet débat dans tous les syndicats et dans tous les partis politiques. L'accident de la centrale nucléaire de Three Mile Inland aux Etats-Unis, survenu le 28 mars 1979, suscite en effet des inquiétudes. La même année paraît le film « *Le syndrome chinois* » qui émet l'hypothèse que le matériel en fusion d'une centrale située en Amérique du Nord, pourrait traverser la croûte terrestre, s'enfoncer, et progresser jusqu'en Chine. Au sein de la CGT quelques militants s'interrogent, le parti socialiste soutient le comité de défense du site de Penly, puis sera favorable ensuite à la construction de la centrale. Au parti communiste, les débats sont parfois vifs. Un tract qui indique « *qu'il n'est pas question d'accepter, dans les conditions actuelles, le projet de Penly* » ne sera d'ailleurs jamais distribué. Les partisans de poursuivre le développement de l'industrie nucléaire l'emportent. En mai 1979, dans un journal de leur section, ils donnent la parole à Irénée Bourgois, député communiste, maire de Dieppe, qui vient d'intervenir à l'Assemblée Nationale sur le thème de la sécurité et de la nécessaire maîtrise, par la Nation, des industries nucléaires : « *Soyons conséquent, ce qui est fondamentalement en jeu d'abord, ce n'est pas la configuration ou non du site de Penly. Ce qui est en jeu c'est l'avenir énergétique de la France et, croyez-moi, les gens de ce comité ne tiennent pas du tout à remettre en cause la politique du pouvoir. Trop de dirigeants de ce comité sont par*

ailleurs des élus ouvertement favorables aux formations politiques de la majorité ». « *Ce n'est pas pour rien que le parti socialiste apporte son soutien à ce comité* » ajoute Jean Garraud, le maire du Tréport, député suppléant, dans la même publication.

Une première manifestation est organisée. Christian Cuvilliez, alors maire communiste de Neuville-lès-Dieppe se souvient : « *Tous les élus massés devant la mairie assistent à un défilé de tracteurs. Les élus socialistes décident de se joindre à la manifestation qui ira jusqu'au Puits Salé, au centre de Dieppe. Notre première réaction n'était pas non plus favorable à la construction de la centrale mais nous avons très vite mesuré les enjeux économiques d'un tel chantier. Beaucoup de manifestants, ce jour là, sont propriétaires de terrains qui couvrent le futur site* ».

Dans quinze communes situées à proximité de Penly, une délibération est soumise au vote des conseils municipaux. Elle indique « *qu'aucune information officielle et contradictoire n'a été faite aux élus locaux ; que ce projet inquiète une partie de la population par ses conséquences sur l'avenir de la région ; qu'un projet d'une telle importance ne peut-être décidé sans une consultation des élus et de la population ; que le projet actuel d'implantation d'une centrale à Penly soit repoussé* ». La direction d'EDF envoie des émissaires chargés de discuter avec tous les élus des communes qui se situent dans un rayon de 10 kilomètres autour de Penly. Le prix des terrains concernés par la construction de la centrale, par exemple, va être multiplié par six. En janvier 1980, l'organisation d'une journée voulue comme un moment fort de l'action du comité de défense de Penly ne rassemble que 200 participants à la salle Paul Eluard à Dieppe. « *Toutes les prises de position des municipalités datent maintenant d'un an, beaucoup de choses ont évolué depuis* » constate le journaliste des « *Informations Dieppoises* » dans son compte rendu de la manifestation. Francis Olocco, vice-président de l'association de défense de Penly, ne cache pas son amertume : « *Nous devons démystifier les promesses faites par EDF aux municipalités. Avec les entreprises locales, on a fait un véritable chantage. Mais il n'y aura pas de retombées réelles pour la population* ». L'orateur propose d'utiliser



Premiers terrassements.

des éoliennes : « A Dieppe, actuellement, en voiture il faut 25 minutes pour traverser la ville. On pourrait organiser un trafic de bus avec des navettes régulières. Des bus qui fonctionnent avec de l'électricité produite par des éoliennes ». A la même époque, les repérages typographiques ont débuté sur le site. Tous les terrains ont été acquis par EDF. Le dossier attend sa validation par le conseil d'Etat concernant la déclaration d'utilité publique. Le coup de sifflet du starter officiel pour engager concrètement les travaux avec l'aboutissement de la première voie d'accès à la falaise, premiers coups de pioche sur le chantier, n'est plus qu'une question de quelques semaines.

Les grèves ponctuent la construction de la centrale de Paluel

A Paluel, le chantier est déjà bien engagé. Francis Crépé, militant de la CGT, dessinateur à EDF, arrive sur le site en octobre 1981. Il ne sait pas encore qu'il deviendra le secrétaire de la section syndicale jusqu'en 1987, puis secrétaire du syndicat à Penly jusqu'en 1998, année de son départ à la retraite : « Lorsque j'ai été muté à Paluel, c'était encore le grand chantier avec plusieurs milliers de travailleurs. Béton, ferrailage, électricité, mais aussi peintures, routes, entretien, surveillance ... Ce grand chantier avait connu de nombreuses luttes et le taux de syndicalisation, notamment à la CGT, était important. Les acquis sociaux obtenus concernant les conditions de travail, la sécurité, les indemnités liées aux petits et aux grands déplacements, n'étaient pas négligeables ».

Dès le début des travaux, des grèves nombreuses, parfois quotidiennes, bloquent régulièrement le chantier. En 1984, une réunion à lieu à Rouen entre les patrons des entreprises du bâtiment et de la métallurgie, la direction d'EDF, et des représentants de la CGT afin de trouver une solution. « On a fait des propositions que la direction d'EDF a jugé acceptables. Les patrons étaient furieux » témoigne Jean-Jacques Heude, membre du secrétariat de l'Union Départementale et l'un des responsables de l'Union des Travailleurs de la Métallurgie. L'accord entérine la création d'une Union Locale, celle d'un restaurant d'entreprise, la mise en place d'une structure de coordination équivalente à un comité d'entreprise, la création de comités d'hygiène et de sécurité. Jean-Jacques Heude affirme que la direction d'EDF voulait parvenir à un accord rapidement : « La discussion n'a duré qu'une journée. En contrepartie, nous nous sommes engagés à déposer un cahier de revendications auprès des entreprises concernées par la menace d'un conflit et d'attendre 48 heures, le temps nécessaire pour engager des négociations préalables, avant de bloquer les accès au site. En cas d'échec, la direction d'EDF de la centrale devait convoquer tous les partenaires ». Max Bondard, salarié chez Lozai, une entreprise de Petit-Quevilly, devient le secrétaire de l'Union Locale. Il est secondé par François Goulay, salarié d'une entreprise Nantaise.

Les débrayages vont continuer de ponctuer la vie du chantier. « Nous avons vécu des actions mémorables. Un chef d'équipe avait harcelé l'un de nos camarades. Le site a été bloqué plus de 15 jours avant que celui-ci soit muté.

Les portails avaient été démontés, les caravanes installées devant l'entrée, un piquet de grève et des travailleurs armés de fusils de chasse montaient la garde devant un gibet dressé avec l'effigie du chef. Nous aurions dû voir arriver la gendarmerie. Mais non ! Les salariés étaient maîtres des lieux et personne ne souhaitait mettre de l'huile sur le feu » se souvient Francis Crépé.

Une autre manifestation organisée par l'Union Locale, sous l'égide de Jean-Jacques Heude, mérite d'être évoquée. Ce dernier a érigé un monument avec des parpaings et a fait apposer une plaque en souvenir des dix travailleurs morts sur le chantier. Blocage du site, des routes, la cérémonie a rassemblé 3 000 travailleurs venus se recueillir.

Selon Francis Crépé, la direction EDF de la région d'équipement de Clamart, qui était maître d'œuvre de la construction de la centrale, s'est investie pour que le chantier soit mené à terme dans le respect des salariés. Ils ont mis la pression sur le patronat afin d'éviter le maximum de conflits sur un chantier de 6 000 salariés issus de 30 nationalités différentes. La centrale faisait partie du groupe régional de production thermique. Le siège installé à Rouen, place Gadeau de Kerville, comprenait la centrale thermique du Havre, la centrale de Yainville, la centrale de Dieppedalle et l'Organisation Régionale d'Intervention chargée de l'entretien des centrales lors des révisions. En même temps que Yainville et Dieppedalle fermaient, arrivaient Paluel, Flamanville dans la Manche, puis Penly. En 1985, Paluel devient un centre nucléaire de production d'électricité. Ce n'était pas prévu lors de la construction et les structures se sont rapidement avérées insuffisantes. Le site était conçu pour 600 salariés maximum. Au plus fort des effectifs, il y avait 1 400 salariés. Trois bâtiments de cinq étages ont donc été construits et la capacité du restaurant d'entreprise, géré par le CCAS, a été doublée. « L'adaptation aux conditions de travail d'une partie des salariés de Yainville mutés à Paluel n'a pas été évidente. Entre une centrale au fuel construite en 1954 et une centrale nucléaire, il y a tout un monde » précise Patrice Cottin, qui a dirigé aussi le syndicat CGT durant cette période. Il ajoute : « Au sein de la commission paritaire secondaire, nous avons contribué à faire embaucher des jeunes techniciens titulaires d'un BTS et des agents d'exploitation durant les trois premières années d'exploitation de la centrale ».

L'Union Départementale édite un livret destiné aux travailleurs du chantier de Penly

Au début de l'année 1982, les ouvriers chargés du terrassement arrivent sur le site de Penly. Les militants de l'Union Locale des syndicats CGT de Dieppe se fixent l'objectif de syndiquer le maximum de salariés. « On avait de grandes ambitions. Ce ne fut pas aussi simple. L'Union Départementale avait même édité un livret d'accueil d'une vingtaine de pages qui présentait la CGT et qui comportait toutes les adresses utiles en cas de problème » témoigne Daniel Cauret, secrétaire adjoint de l'Union Locale, qui ajoute : « La direction d'EDF a pris rapidement contact avec nous. Elle nous a remis quatre laissez-passer qui nous permettaient d'accéder librement sur le chantier. Son souci

était d'éviter de se retrouver dans une situation de grèves dures qui bloquent, comme à Paluel, les travaux durant plusieurs jours. Elle souhaitait aussi, probablement, avoir des interlocuteurs en cas de conflit. Ces laissez-passer ont été remis à Lionel Dupuis et à moi-même pour l'Union Locale, à Jacques Pène pour les travailleurs de la construction et à Jean-Jacques Heude pour ceux de la métallurgie ».

Sur un tel chantier où interviennent des dizaines d'entreprises, les sources de conflits ont peu de chance de se tarir. *« Les luttes ont été nombreuses, mais elles concernaient souvent, dans la construction, les petites entreprises d'une cinquantaine de salariés. Les revendications portaient sur le niveau du salaire horaire. C'était cyclique et répétitif »* confirme Daniel Cauret. Toutes ces grèves, néanmoins, n'ont pas pris la même dimension qu'à Paluel. Gilbert Louvet, secrétaire de l'Union Syndicale de la Construction, se rendait régulièrement sur le site : *« Beaucoup de salariés qui travaillaient sur le chantier de Paluel ont rejoint celui de Penly. Ils avaient mené des luttes dures pour obtenir de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail. Pour l'essentiel, les problèmes concernant les transports, les déplacements, les conditions d'hébergement, avaient fait l'objet de négociations avec les syndicats. Les directions des entreprises du bâtiment et celle d'EDF avaient, en quelque sorte, tiré les enseignements des conflits sur le chantier de Paluel. Elles ont tout fait pour ne pas se retrouver dans la même situation, en faisant en sorte de réduire au maximum la présence de militants de la CGT sur le site en construction. Contrairement à Paluel où nous avons créé une Union Locale sur le chantier, nous n'avons pas été mesure, à Penly, de mettre en place un comité interentreprises. Il est difficile de créer une structure syndicale sur un tel chantier avec des travailleurs d'origines très diverses. A Paluel, par exemple, nous avons recensé près de trente nationalités différentes ».*

Un apport considérable pour l'économie de la région

La construction des deux centrales a permis de construire des lotissements, des piscines, des gymnases, des écoles. Des commerces se sont implantés. Les communes qui se situent sur ces sites vont bénéficier, avec la taxe professionnelle, d'une manne financière importante. Christian Cuvilliez, maire de Neuville-lès-Dieppe (la commune sera rattachée à Dieppe le 1^{er} janvier 1980), a participé aux premières négociations avec la direction d'EDF : *« Nous avons obtenu un crédit grand chantier de 20 millions de francs, afin d'effectuer des réserves foncières. Nous décidons alors de construire la cité EDF « Les Aigrettes ». Nous allons aussi loger des travailleurs immigrés dans des immeubles. Pour la plupart, ce sont des Turcs originaires d'Anatolie qui ont un fort attachement à leur culture. Ils souhaitaient être en bonnes relations avec les autorités locales et manifestaient une forte volonté d'intégration. Le regroupement familial était aussi, dans une large mesure, souhaitable. Ils voulaient un lieu de culte. J'ai proposé un local inutilisé sur le stade Pierre Curie. Il était en mauvais état. Je savais que beaucoup d'entre eux étaient maçons,*



Bernard Isaac (secrétaire de l'UD-CGT de Seine-Maritime, au centre) et Francis Crépé avec les travailleurs turcs de la centrale de Paluel, le 25 août 1978) photo IHS CGT 76.

j'ai donc demandé à mes services de leur fournir du ciment et tout le nécessaire pour effectuer les travaux ».

Autour de Penly un syndicat intercommunal va être mis en place, puis un district, et enfin une communauté de communes habilement constituée de 18 villages qui comptent aujourd'hui 8 600 habitants et qui étale sa richesse de façon ostentatoire : chaîne de télévision câblée à Saint-Martin-en-Campagne (1 100 habitants), stade de football communal digne d'une grande équipe, complexe sportif comprenant une patinoire, un parc aquatique, un sauna, des salles de gymnastique, des salles des fêtes. Les retombées de la centrale font des envieux, à tel point que beaucoup d'élus et d'habitants de la région évoquent les « Emirats » lorsqu'ils parlent de la communauté de communes du Petit Caux.

Le taux de la taxe professionnelle a été fixé à l'origine par la commune de Saint-Martin-en-Campagne, (la centrale se situe, pour l'essentiel, sur le territoire de Saint-Martin-en-Campagne). Son produit est ensuite l'objet d'un écrêtement. Une partie revient au département qui répartit le produit de la taxe selon deux critères : les communes qui abritent des salariés qui travaillent sur le site de la centrale et les communes qui ont un potentiel fiscal en dessous de la moyenne départementale. Selon Christian Cuvilliez *« les deux centrales représentent un apport considérable pour l'économie de la région. Elles nous ont permis d'obtenir des crédits anticipés pour financer des équipements publics. Elles ont été un frein à la dépopulation scolaire. Avec les marchés de la sous-traitance elles sont une énorme machine qui irrigue l'économie locale. Sans la centrale de Penly, par exemple, nous n'aurions jamais pu construire le port extérieur de Dieppe ».*

Le chantier se poursuit à Penly afin d'accueillir deux autres réacteurs

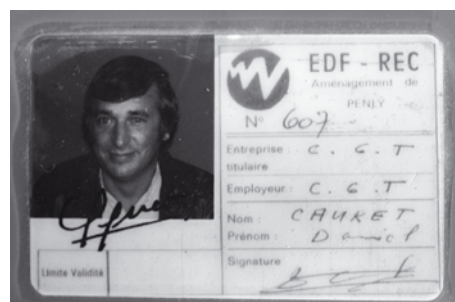
La mise en service du deuxième réacteur, en 1992, ne clôt pas pour autant le chantier à Penly. Afin de pouvoir disposer d'un site prêt à l'emploi, les travaux préparatoires des tranches 3 et 4 se poursuivent. En septembre 1993, Gérard Longuet, ministre de l'Industrie, confirme par courrier à Edouard Leveau, député RPR, que l'extension du parc électronucléaire sera réalisé à Penly : « *J'ai l'honneur de vous confirmer qu'après analyse par mes services et par Electricité de France, le site de Penly présente actuellement les caractéristiques les plus favorables à l'implantation d'une prochaine tranche nucléaire. Ce site est donc retenu prioritairement, toutefois l'état actuel et prévisible des consommations électriques conduit à n'envisager aucune décision d'engagement de tranche, au sens de commande de la chaudière nucléaire avant 1995* ». Le journal « *Paris-Normandie* » décrit dans son édition du 12 septembre 1993 ce que représenterait pour l'emploi et l'économie locale une telle décision : « *La région Dieppoise rêve des dix-huit millions d'heures de travail, des centaines de millions de francs pour les marchés traités localement (630 millions pour Penly 1 et 2), des centaines de millions de francs de salaires et des centaines d'emplois offerts pour une période d'au moins dix ans. Ce sera aussi le doublement de la production d'une centrale ... qui a généré 115 millions de francs de taxe professionnelle et de taxe foncière. Et puis il y aura des maisons à édifier pour les sept cents ouvriers qui, au plus fort de la construction, se presseront sur le chantier. Ensuite l'accueil des agents d'exploitation (actuellement 576 pour Penly 1 et 2) qui viendront renforcer les effectifs dès le début du troisième millénaire. Et encore les budgets considérables consacrés aux arrêts de tranche pour rechargement (54 millions de francs dont 15 millions pour les entreprises de la région en début d'année pour Penly 1) ou pour une visite complète, comme celle que vient de subir la tranche 2, avec l'intervention sur le site de mille personnes et cent millions de francs dépensés* ».

L'espoir est de courte durée. Dans une lettre datée du 1^{er} août 1994, Antoine Ruffenacht, président de la région de la Haute-Normandie fait parvenir à Christian Cuvilliez, maire de Dieppe, copie d'un courrier de Gilles Ménage, le président d'Electricité de France : « *Le site de Penly a été retenu prioritairement par le Ministre de l'Industrie pour l'implantation d'une prochaine tranche nucléaire. Les travaux préparatoires de la troisième tranche de Penly sont d'ailleurs près de se terminer. Electricité de France, très soucieuse d'assumer ses responsabilités d'aménageur, a pris toutes les dispositions pour anticiper les travaux qui pouvaient l'être, et assurer une fin de chantier progressive, afin de perturber le moins possible votre région. Toutefois, les perspectives de consommation d'électricité, le bon fonctionnement du parc nucléaire, la stabilité des exportations imposée par des projets de lignes d'interconnexion aujourd'hui bloqués et le développement de productions indépendantes, ont amené le conseil d'administration d'Electricité de France, au cours de sa séance du 17 juin 1994, à constater qu'il y aurait sans doute lieu de ne procéder à aucun engagement de nouvelle capacité de production, nucléaire et classique, avant la fin de la décennie* ».

Et maintenant l'EPR

Le 9 novembre 2010, EDF a confirmé la construction de l'EPR à Penly. C'était à l'occasion d'une conférence d'information de la communauté de communes du Petit Caux. Cette annonce a été saluée par l'ensemble des acteurs politiques et économiques locaux et régionaux. « *La qualité et la quantité des retombées futures sur l'emploi se jouent maintenant* » a alerté la fédération CGT de l'énergie qui a immédiatement désigné l'un de ses dirigeants, Jean-François Sobecki, coordinateur CGT EPR du chantier. Ce sont des milliers d'emplois sur plusieurs années : 2 500 prévus en 2016 sur le chantier puis 300 en période de fonctionnement. Ces chiffres sont d'ailleurs probablement sous-estimés : le chantier de Flamanville fait actuellement travailler directement 3 500 salariés, ils seront 3 800 au plus fort de l'activité, sans compter tous les emplois induits dans le commerce, l'immobilier, le bâtiment, la surveillance, la restauration ... « *La décision d'ouvrir le chantier de Penly a été une décision de la puissance publique, prise au sommet de l'Etat, le maître d'ouvrage est EDF. La puissance publique, dans l'intérêt de tous, doit conserver la maîtrise sur la totalité du processus et du chantier. Attendre, laisser faire traîner, tergiverser, c'est laisser le champ libre aux intérêts privés* » indique la fédération CGT de l'énergie. « *EDF s'engage à mettre en place un programme de concertation sur les conditions de travail et d'accueil des salariés des entreprises pendant le chantier, les retombées économiques locales, la sûreté nucléaire. Les démarches vont être engagées pour obtenir une labellisation « grand chantier »* ». La CGT reste vigilante pour que ces « *bonnes intentions se concrétisent* ». Les pouvoirs publics doivent dès maintenant prendre toutes les dispositions afin d'anticiper les besoins dans les domaines de l'emploi et de la formation avec des dispositions spécifiques favorisant l'emploi local et la lutte contre le chômage » a déclaré le conseil régional CGT de la Normandie le 5 novembre dernier.

« *Si le temps de l'énergie n'est pas le temps du politique, l'échéance électorale de 2012 va mettre la question du mix électrique pour les prochaines décennies en France au centre du débat politique français* » note pour sa part l'Union Française de l'Electricité dans un dossier remis à la presse le 7 novembre 2011. L'électricité est en effet une industrie qui se construit sur des orientations à long terme et des évolutions, notamment technologiques, pour lesquelles de nombreuses incertitudes existent. Il convient en effet de bien apprécier les conséquences de telle ou telle décision sur le prix futur de l'électricité, la compétitivité pour la France, l'indépendance énergétique, et la lutte contre le réchauffement climatique, concernant les émissions de gaz à effet de serre.



La carte d'accès au chantier de la centrale de Paluel de Daniel Cauret, secrétaire adjoint de l'Union Locale CGT de Dieppe en 1992.

Le point de vue de François Duteil ¹

Le Fil rouge : *Au début des années 1970, le gouvernement de l'époque lance un ambitieux programme de construction de centrales nucléaires.*

Quelle était la position de la CGT ?

François Duteil : Nous y étions favorables. La politique énergétique doit répondre, selon nous, aux besoins domestiques et industriels, à l'organisation de toute la logistique des transports et des moyens de communications indispensables au fonctionnement d'une société développée. Qu'on le veuille ou non, il faudra bien recharger les batteries des voitures lorsque celles-ci seront électriques, recharger les portables, ou faire fonctionner les ordinateurs. Il convient aussi de favoriser la diversification des sources d'énergie, en quelque sorte promouvoir un « mixte énergétique ». Enfin, nous avons aussi apprécié, à l'époque, ce programme de construction de centrales nucléaires comme une nécessité de garantir l'indépendance nationale dans le domaine de l'énergie.

Le Fil rouge : *Les centrales nucléaires seraient donc un mal nécessaire ?*

François Duteil : Non ! Ce n'est pas un mal nécessaire, dans l'état actuel des choses c'est une nécessité. Toute activité industrielle est dangereuse. Le nucléaire suppose de maîtriser toujours mieux le développement des sciences et des techniques. Pas seulement d'ailleurs, dans ce domaine la maîtrise publique est aussi primordiale, vitale pour garantir un maximum de sécurité et de transparence. L'exigence de droits pour les salariés avec un statut de haut niveau constitue l'autre volet, et pas des moindres, des critères qui nous ont amenés à soutenir le programme de construction de centrales nucléaires.

Le Fil rouge : *La sécurité d'une centrale nucléaire est-elle antinomique avec le rendement des dividendes d'un investisseur privé ?*

François Duteil : On ne peut pas confier le nucléaire au secteur privé. Une telle industrie suppose de gros investissements avec la perspective de dégager des profits à



l'horizon d'une quinzaine d'années, voire plus. On ne doit pas faire des économies sur les équipements et sur la masse salariale dans une centrale nucléaire. Le secteur public, au contraire, ne devrait pas logiquement adopter le dogme de la rentabilité. Il devrait permettre aussi, par exemple, de promouvoir un statut unique du personnel, y compris celui des entreprises de sous-traitance qui interviennent dans les centrales lors de la maintenance, des révisions annuelles, et des grandes révisions décennales. Certains de ces employés peuvent parfois gagner un peu plus que les agents de l'EDF. Il suffit de tamiser l'ensemble et de faire comme en 1946, en prenant le meilleur des statuts. La lutte pour les effectifs dans les centrales est permanente. En France, par exemple, elles fonctionnent avec six équipes contre trois équipes et demi aux USA.

Le Fil rouge : *La position de la CGT s'est-elle modifiée depuis la fin des années 1970 ?*

François Duteil : Sortir du nucléaire ? D'accord, mais pour faire quoi ? Nous allons avoir besoin de plus en plus d'énergie électrique. Il est un peu facile, dans certains milieux, de prôner des économies. Dans les quartiers populaires, la consommation est trois fois moins élevée que dans les quartiers aisés. On nous oppose souvent le problème de l'élimination des déchets. Je pense que la science va évoluer et qu'on trouvera un jour une solution. Le projet du surgénérateur « Superphénix » répondait, en partie, à ce problème. Il permettait de recycler certains déchets radioactifs. Lionel Jospin en 1998 a eu tort de céder à la pression des écologistes. Le projet a été abandonné. Renoncer à la construction de l'EPR à Penly constituerait une seconde erreur.

Mercredi 18 avril – Hôtel des Sociétés Savantes
rue Beauvoisine à Rouen - 18 heures

CONFERENCE DE CLAUDE MAZAURIC

Professeur émérite des universités

« *Jean-Jacques Rousseau : expérience d'une vie
et construction d'une pensée critique* »

En collaboration avec le Comité Régional d'Histoire
de la Révolution Française de Haute-Normandie,
à l'occasion de la sortie de son livre :

*Jean Jacques Rousseau à 20 ans : un impétueux
désir de libertés.*

Entrée libre.

¹ François Duteil, secrétaire de la fédération CGT de l'énergie de 1979 à 1989. Membre du Bureau Confédéral de la CGT de 1989 à 2001. Directeur de la Vie Ouvrière de 1992 à 1999, actuellement Président de l'IHS CGT Mines Energie.

L'énergie nucléaire correspond à celle libérée lors des réactions de fusion du noyau d'atome. Après la Seconde Guerre mondiale, avec la création du CEA et la nationalisation d'EDF, la France se distingue de l'ensemble des pays industrialisés d'Europe, par un vaste programme nucléaire. Dès 1948, elle met en place le premier réacteur français Zoé, puis à Marcoule, les 3 piles (1952, 1954, 1956).

Dans le même temps, la guerre des filières s'est engagée entre la filière américaine PWR Westinghouse et la filière française Uranium naturel – graphite-gaz (centrale de Chinon en 1960, et pour l'eau lourde de Brennelis en 1967). La filière d'eau pressurisée est adoptée par EDF dans les années 1970. Cependant, le choix du nucléaire ne fait l'unanimité. Un large débat, parfois vif, s'instaure comme à Plogoff ou Creys-Malville. Ce système de production électrique fait toujours débat. La question du vieillissement de ces centrales, ainsi que le traitement des déchets, inquiètent une partie de la population. Devant le besoin de plus en plus croissant d'électricité, la France, a opté pour un nouveau programme d'implantation de centrales nucléaires « nouvelle génération » (EPR) plus performantes et plus sécurisées.

Institut CGT d'Histoire Mines et Energie.

Depuis un siècle, les luttes sociales ont permis au personnel de l'électricité et du gaz d'obtenir un statut social avancé. Celui-ci a favorisé un attachement du personnel à son entreprise, son implication dans la gestion au service des usagers. Cela a contribué à la réussite d'EDF et de GDF. En définitive, l'investissement social est économique rentable.

La maîtrise publique de l'énergie passe par la démocratisation des entreprises, des droits accrus pour les salariés et l'implication concrète des usagers.

Aujourd'hui la concurrence ne concerne pas seulement les entreprises de l'énergie, mais aussi les personnels. Externalisation des emplois, sous-traitance amplifiée, intérim, précarité sont devenus des règles de gestion au nom des intérêts financiers des actionnaires.

A partir du statut national de 1946, en reprenant ses dispositions fondamentales et en intégrant les plus avancées de celles des différentes conventions collectives, un nouveau statut du travailleur salarié de l'énergie s'impose. Ce nouveau statut concernerait tous les salariés du secteur de l'énergie en assurant une solidarité inter-générationnelle.



Repères

Paluel, 40 kilomètres de Dieppe, 65 kilomètres de Rouen, 70 kilomètres du Havre.

Début du chantier : 1977, fin du chantier en juin 1986.

1 200 salariés EDF, 300 entreprises prestataires. Mise en service du premier réacteur en 1984. Quatre réacteurs de 1300 mégawatts.

Penly, Saint-Martin-en-Campagne, 20 kilomètres du Tréport, 15 kilomètres de Dieppe, 70 kilomètres de Rouen.

Début du chantier en 1982, mise en service du premier réacteur en 1990. 670 salariés EDF, 170 entreprises prestataires. Deux réacteurs de 1300 mégawatts.

Avec 13 centrales et 58 réacteurs en activité, la France est la deuxième puissance nucléaire civile derrière les Etats-Unis.

En France, un ménage sur dix est en situation de précarité énergétique, soit huit millions de personnes. La facture d'une famille qui se chauffe au fuel et se déplace quotidiennement en voiture a augmenté de 900 euros en l'espace d'un an.

La production électrique mondiale est d'origine : charbon tourbe : 40,6 % ; gaz naturel : 21,4 % ; nucléaire : 13,4 % ; hydraulique : 16,2 % ; pétrole : 5,1 % ; autres : 3,3 %.

78 % de l'électricité produite en France est d'origine nucléaire. Cette électricité est la moins chère d'Europe.



Le démantèlement des anciennes centrales et le traitement des déchets seront-ils, comme certains scientifiques le prétendent, résolus dans les années qui viennent ? Cela pose la question des moyens pour la recherche, et la maîtrise publique de cette source d'énergie (Fukushima en est un exemple).

Ce système produit actuellement 78 % d'électricité de la consommation française. Il est l'objet d'enjeux politiques et économiques de la « libre concurrence ». Les nouveaux groupes privés veulent s'accaparer cette manne pour réaliser d'importants profits, alors que l'investissement nucléaire a été réalisé grâce aux usagers d'EDF.

Institut d'Histoire Sociale CGT Mines et Energie.

De 1947 à 1960, l'Etat, propriétaire d'EDF, opte pour un vaste programme de construction de barrages hydroélectriques qui représente, à la fin des années 1950, 50 % de la production française.

Au cours des années 1950, le pouvoir politique adopte un plan de construction de centrales nucléaires pour répondre aux besoins croissants d'électricité en France. La première centrale nucléaire est celle de Chinon (début de construction en 1957, mise en service en 1964).

Si le pouvoir politique s'implique dans les différentes formes de production, de distribution d'électricité, le statut du personnel EDF, acquis en 1946, ne le laisse pas indifférent. C'est souvent dans le cadre de vifs débats que les discussions s'engagent entre les différents partis politiques où l'idéologie est constamment présente. Il faut toute la vigilance et la combativité des syndicats du personnel d'EDF pour que, malgré les assauts, les acquis du statut du personnel soient en partie préservés (le 1% attribué au comité d'entreprise en est un exemple). Il en est de même pendant plus de quarante ans sur la question du maintien d'EDF en tant qu'entreprise nationalisée.

Les idées de privatisation sont portées par les partis

Remerciements

La lecture des journaux, notamment « *Les Informations Dieppoises* » et « *Paris-Normandie* », m'a permis de relever les principales étapes de la construction de la centrale de Penly. Je tiens à remercier les militants de la CGT : Francis Crépé, Daniel Cauret, Jean-Jacques Heude, Patrice Cottin, Gilbert Louvet, qui ont accepté de témoigner. A l'exception de Gilbert Louvet, ils sont aujourd'hui en retraite et demeurent respectivement à Berneval, à Dieppe et à Touffreville la-Corbeline ou Yainville. Le point de vue et les analyses de Christian Cuvilliez, ancien maire de Dieppe et ancien député de la circonscription, m'ont été particulièrement utiles. L'interview de François Duteil a été réalisée au siège de la CGT à Montreuil avec la complicité de Serge Laloyer. Je tiens enfin à remercier Patricia Henry, du service communication de la centrale de Penly, pour sa contribution à l'iconographie de ce dossier.

politiques qui prônent le libéralisme comme référence économique. Ce sont les directives européennes libérales qui réussissent à mettre un coup de canif dans le contrat EDF, avec notamment l'ouverture à la concurrence. L'ensemble des gouvernements successifs soutient et suit globalement ces directives.

En 1999, l'Assemblée Nationale vote en première lecture la loi de transposition de la directive européenne sur l'électricité. En 2004, dans son intervention du 6 avril, Nicolas Sarkozy s'engage à ce qu'il n'y ait pas de privatisation d'EDF et de Gaz de France, on connaît la suite. Le 29 juin 2004, l'Assemblée Nationale adopte en première lecture le changement de statut d'EDF. Le 29 août 2004, la loi 2004-803 transforme EDF et GDF en SA (l'Etat doit détenir 70% du capital). En 2007, c'est l'ouverture aux particuliers du marché de l'électricité et du gaz.

EDF reste pour les Français, dans une très large majorité, leur entreprise préférée. Aujourd'hui, la vigilance est de mise pour l'ensemble des citoyens face aux pouvoirs politiques quels qu'ils soient.

Extraits « EDF raconte-moi » par François Duteil et Christian Planche.
Institut d'Histoire Sociale CGT Mines et Energie.



Compagnie Passeurs de mots

Lecture mise en espace de la pièce en alexandrin de l'économiste Frédéric Lordon. Farce moliéresque qui met en scène des archétypes : le Banquier, le Président, le Conseiller... Mais les « élites » aveuglées par leur domination ne voient pas qu'un retournement peut en cacher un autre, et celui des marchés annoncer celui du peuple.

Mercredi 28 mars 2012 à 19h

Théâtre de l'Echo du Robec

**D'un retournement l'autre :
sur la crise financière**
Comédie sérieuse

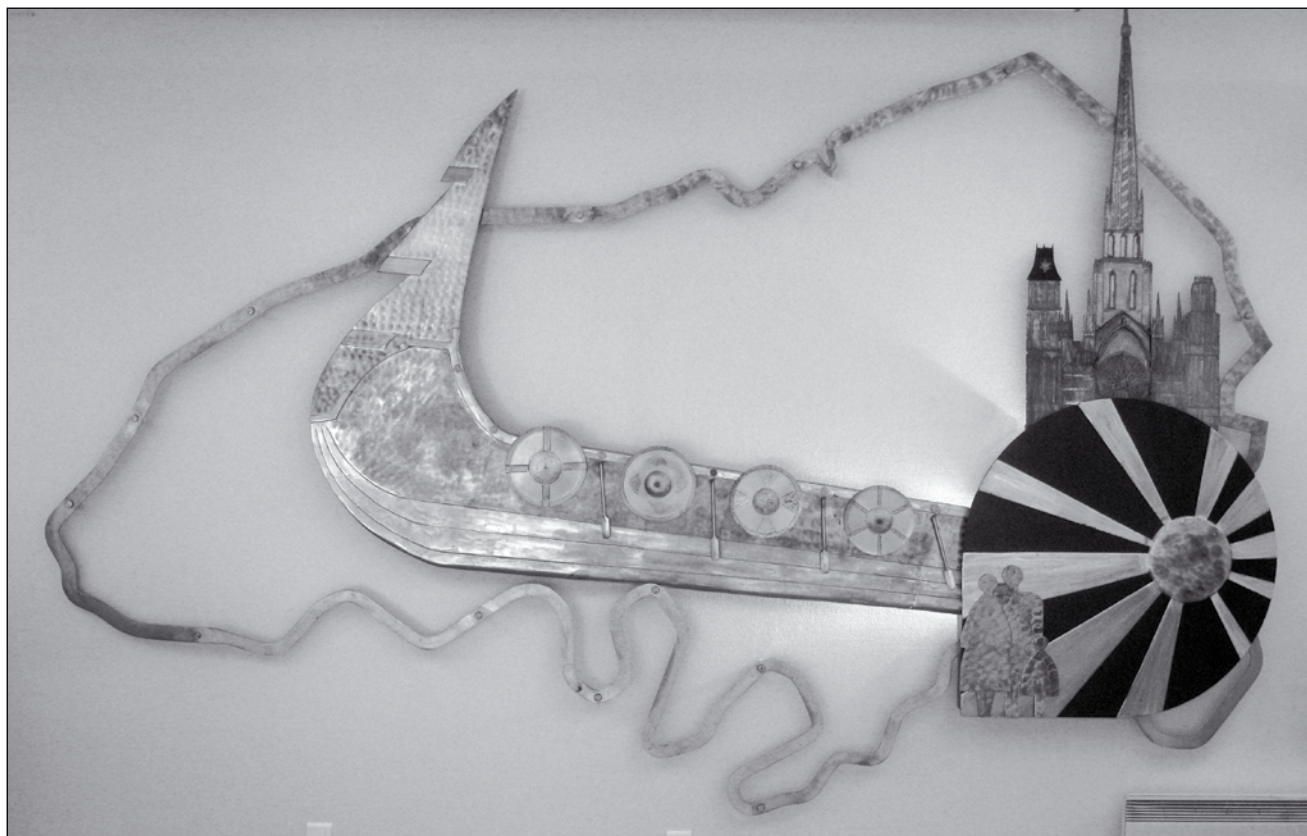
Tel : 02 35 88 98 86 - contact@echochodurobec.fr
4 Impasse des marais de Carville, Darnétal
Théâtre de l'Echo du Robec
http://passeursdemots.over-blog.com
Participation libre
Fusil
Smevrière accompagnées à l'accordéon par Sylvie
Giammetti, Daniel Lesur, Rémi Picard, Serge De
Benzerrouk, Stéphane Dambry, Marie-Laure
Conception : Claudine Lambert, avec Hamid

Compagnie Passeurs de mots

Histoire de la fresque de St-Léger du Bourg-Denis

Par Jacques Defortescu

***Bon nombre d'entre vous qui sont
allés au Centre de Loisirs EDF de la
CMCAS de Saint-Léger du Bourg-
Denis, ont vu cette sculpture murale.
Quelle est son histoire ?***



Au début, il y a la volonté des deux syndicats CGT ouvriers-employés et G.N.C. (aujourd'hui ufict CGT) d'acheter un centre aéré près de Rouen pour remplacer celui du Bosgouet. Lucien Choquet et Gilles Beutier, responsables du syndicat CGT de l' EDF/GDF Rouen, s'interrogent sur l'animation du Centre de Saint-Léger acquis par la CMCAS après les grèves de 1968, Madeleine Muscadet ayant été négociateur auparavant avec René Le Guen, Président de la CCAS, pour que celle-ci avance les fonds nécessaires à l'acquisition du domaine.

Il se trouve que Jean-Baptiste Logiou, ancien cadre de l'EDF, responsable du réseau électrique de Seine-Maritime, a un violon d'Ingres : il adore travailler le fer. Nous sommes en 1981. Lucien Choquet, alors Président de la CMCAS de Rouen, décide avec son Conseil d'Administration, de donner les moyens à cette petite équipe qui se constitue autour de Jean-Baptiste (dont un autre pilier sera Georges Guerlet, dit Jojo, de la centrale de Dieppedalle), pour créer une section d'activité de loisirs de la CMCAS : « La Forge ».

L'ancienne salle de judo et de gymnastique du centre de Saint-Léger du Bourg-Denis est inutilisée. Le

Conseil d'Administration décide alors de l'attribuer à cette équipe de « forgerons du dimanche » conduite par Jean-Baptiste et Jojo. Très vite, ils équiperont la forge. Ils récupèrent outils, petits et plus gros matériels, installent alors un atelier tout à fait performant que beaucoup d'artisans envieraient aujourd'hui.

Nous sommes au début de la fermeture des centrales thermiques traditionnelles dont celle de Dieppedalle (en 1979) et de Yainville vers 1990.

Un nouveau bâtiment destiné aux différentes activités organisées par la CMCAS, voit le jour en 1993, bâtiment que beaucoup d'entre nous connaissent encore aujourd'hui. L'architecte, en lien avec les élus du CA, confie alors aux forgerons un pan entier du mur en leur demandant de faire, là, une fresque à l'image de la CMCAS de Rouen.

Jean-Baptiste et son équipe s'y mettent alors, imaginent et dessinent grandeur nature, la fresque : La Seine-Maritime représentera le territoire de la CMCAS, la Seine et le drakkar : la Normandie et la cathédrale : Rouen, et le logo de la CMCAS (voir photo) ci-dessus.

Il faut trouver les matériaux : le bronze et le cuivre viendront des postes électriques qui ferment dans l'ancienne centrale de Quevilly. Jean-Baptiste martèle, y compris dans sa cave, la cathédrale toute en bronze. Après cinq mois de travail à raison d'une journée par semaine, cette œuvre collective est montée « à blanc » dans un local contigu à la forge. Puis sera placée définitivement dans la grande salle, au plus grand plaisir des utilisateurs, telle que nous la voyons aujourd'hui.

Pour faire fonctionner la section de la forge et acheter la matière première, Gabriel, l'actuel responsable nous rappelle que les 1000 euros de budget annuel attribué, par la CMCAS sont les bienvenus.

Car après 30 ans d'activité, les forgerons de Saint-Léger sont toujours actifs. Dernièrement, Alain, a fait un double lutrin pour la chapelle de sa commune à Boissy-sur-Aulne, près de Londinières. Marc, un des derniers arrivés, se félicite de « l'esprit de famille » ressenti lors de son arrivée dans le groupe. La section recrute toujours des amateurs, qui n'ont pas besoin d'être « éclairés » mais seulement avoir envie de travailler, de leurs mains, la matière première.

La fresque est une véritable œuvre d'art. Forgée par des amateurs, elle est l'emblème du site, symbole du travail collectif et de l'engagement militant.



L'équipe de la forge : avant l'effort, le réconfort.

réactive qualité !

Sneip
l'imprimerie

création • impression • façonnage • web

GRANDPRIX Saint Etienne du Rouvray
Tél. : 02 32 91 71 41 • contact@sneip.fr



L'équipe de « la forge » de gauche à droite : Jean- Baptiste, Georges, Yvon, Pierrot, Jean, Roland, Marc & Gaby.

1. CMCAS : Caisse Complémentaire d'Action Sociale des Electriciens et Gaziers

2. On notera aussi que Jacques Pinot, jouera un rôle essentiel dans l'achat et l'animation du site.

3. Outre Madeleine Mouscadet, il faut adjoindre Michel Laguillez, Robert Nouvel, les membres du Bureau du Conseil d'administration de l'époque, parmi lesquels on retrouve Pierre Largesse.

Notre adieu à Allain Leprest

Par Robert Privat.

L'annonce que, dans la nuit du 14 au 15 août 2011, Allain Leprest avait décidé, à 57 ans, à Antraigues-sur-Volane, de mettre fin à ses jours, a laissé dans la tristesse ses nombreux camarades et amis de notre département qui l'appréciaient comme un artiste rare.

Les concerts, tenus dans la région, de l'enfant de « Mont-Saint-Aignan près de Rouen » faisaient salle comble et chacun en ressortait bouleversé.

Né à Lestre, dans la Manche, il avait vécu son enfance et son adolescence à Mont-Saint-Aignan.

Poète de l'amour de la vie et de la douleur de vivre, chanteur engagé, il parlait du monde et des hommes. Son extraordinaire talent avait fait dire à Claude Nougaro, fin connaisseur, qu'il était « l'un des plus foudroyants auteurs de chansons qu'il ait entendus au ciel de la langue française ».

Connu comme poète, parolier et interprète à la voix rauque, et pour sa participation à tous les combats progressistes, il l'était beaucoup moins pour ses talents de dessinateur et de peintre. Il laisse une œuvre peinte considérable qui fut récemment révélée par une exposition de la Société des Amis de l'Humanité, présentée à la fête normande du journal, les 26 & 27 novembre derniers, à Rouen.

Enfant, puis adolescent, Allain ne manquait pas, en toute occasion, de dessiner. C'est ainsi que, lui connaissant bien ce don, je l'avais sollicité, il y a près de 40 ans, en Mai 1972, pour illustrer un article du Bulletin du Syndicat CGT des Laboratoires et des Centres d'Etudes Techniques de l'Equipement (C.E.T.E.)

A l'époque, Albin Chalandon, Ministre de l'Equipement, en réponse à deux questions écrites de députés, avait confirmé que les travaux des Services d'Etudes, de Recherche et de Contrôle de son ministère avaient un « impact économique considérable » et que « les avantages économiques obtenus sont plusieurs fois supérieurs aux dépenses consacrées aux recherches et études particulières » (Journal Officiel du 26 mai 1970) et (à propos du système d'indexation des salaires des milliers d'ouvriers, de techniciens et d'ingénieurs non fonctionnaires, soit 90% du personnel de ces services) qu'« après enquête auprès des divers organismes ayant une activité comparable à celle du Laboratoire Central des Ponts et Chaussées, le système d'indexation s'est révélé le mieux adapté au problème posé. » (J.O. du 2 octobre 1970)

Puis, reniement total et volte-face du même Ministre : par une lettre aux Syndicats, datée du 4

février 1972, il décidait de façon péremptoire « que le système actuel d'indexation présente de grands risques pour l'équilibre financier des C.E.T.E. et pourrait compromettre, à moyen terme, leur propre existence ».

J'exposai donc cela à Allain. Quelques heures après, il me remit cette caricature où le Chalandon de 1972, sous la forme d'un être satanique menaçait de sa fourche « l'ange » Chalandon de 1970 et l'interpellait : « Nom de nom d'un coffre-fort d'autoroute privée, l'as-tu écrit ? » ...

Publiée en première page de notre bulletin CGT, cette caricature remporta un vif succès auprès des per-



sonnels de tous les services du Ministère de l'Equipement et contribua, à sa manière, à de solides mobilisations revendicatives.

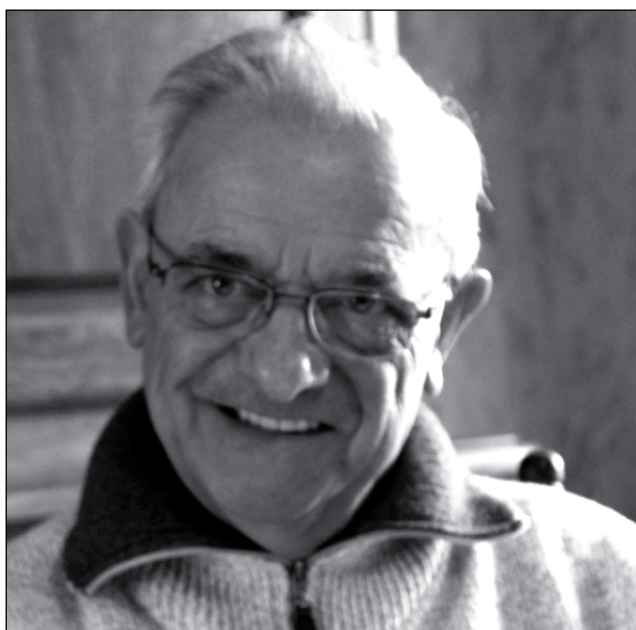
Elle était l'œuvre d'un adolescent inconnu : Allain Leprest n'avait alors que dix-sept ans, mais il était déjà doté d'une verve ravageuse et d'un sacré coup de crayon.

Portraits de militants syndicaux de Seine-Maritime

Michel Durand

Par Jacques Defortescu

Notre Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine-Maritime, fort de son expérience à travers le livre « Haute-Normandie, Pages d'Histoire Sociale » paru en coopération avec la CGT de Normandie, conscient que de nombreux militants syndicaux auraient pu figurer dans ce livre, a décidé de poursuivre cette publication en reprenant dans les parutions de notre revue d'autres portraits de ceux qui ont participé à la construction et au développement de la CGT en Seine-Maritime. Aujourd'hui nous avons rencontré Michel DURAND.



Un militant apprécié, dévoué et connu comme tel

Qui ne connaît pas Michel Durand dans l'agglomération Elbeuvienne ?

Parce que farouche défenseur des droits des salariés(ées), Michel Durand, qui fut de nombreuses années Président du Conseil des Prud'hommes d'Elbeuf, est un militant, apprécié, dévoué, et connu comme tel. Mais, Michel Durand n'est pas que cela, c'est aussi un battant qui a toujours au cœur d'agir contre les injustices et pour la défense des petites gens.

L'essentiel de sa vie militante est associé à l'Usine Renault Cléon dont il sera le secrétaire du Comité d'Établissement de 1968 à 1973.

Mais avant d'en arriver-là, regardons de plus près ce qui amena Michel à s'engager dans la CGT et à y prendre d'importantes responsabilités.

Adhérent à la CGT de père en fils.

Très jeune, Michel Durand est initié à l'activité militante. Son père, délégué du personnel CGT dans le bâtiment chez Morineau, est responsable à la diffusion du journal « La Vie Ouvrière » et Michel se souvient que celui-ci l'emmenait à la bourse du travail d'Elbeuf, où, pendant de longues réunions, au cours desquelles la sympathie, la fraternité se mêlaient à l'ambiance chaleureuse, il découpait les titres des invendus (qui étaient ensuite renvoyés au journal) Entré à l'usine de textile « Clarenson », en apprentissage en 1948, il commence à militer à la CGT où il n'a pourtant pas encore de mandat. Michel se souvient de sa fierté de montrer sa première carte syndicale à son père. Et ce n'est pas rien, car le patron de « Clarenson » est le responsable du patronat du textile d'Elbeuf de l'époque. Les discussions sont âpres et difficiles. En 1953 par exemple, lors des grandes grèves pour les salaires, le patron méprise le jeune militant de 20 ans qu'est Michel qui, devant les salariés, leur déclare : « Ne vous laissez pas abuser par ce gamin qui d'ailleurs ne restera plus longtemps ici, retournez au travail ! ». Ces paroles n'eurent pas l'effet escompté, au contraire. Les travailleurs se mirent en grève aussitôt. Piquets de grève et manifestations furent ensuite organisés. Clarenson, toujours lui, avait un surnom : « Le Bourguignon ». En effet, un jour de mécontentement, alors que Michel et ses camarades revendiquent une augmentation de salaire afin de pouvoir manger du steak de temps à autre, dans un mépris total, Clarenson leur répond : « A la place de manger du steak, faites comme moi, mangez du bourguignon ! ». (sic)

En rentrant du service militaire, Michel change d'entreprise pour rentrer chez Barbedienne, afin de tenter de gagner un peu plus. L'exploitation des salariés y est très importante, mais Michel ne parvient pas, dans un premier temps à y créer une section CGT, tant l'individualisme et la division y sont fortes. Pourtant un jour, il est témoin d'une preuve de fierté féminine : une salariée demande au patron son « rappel de salaire de 20 centimes », ce dernier, ironiquement, lui tendit une pièce de 20 centimes en lui disant « Tenez, vous pourrez ainsi avoir votre croissant demain matin ». Fièrement, la salariée lui répondit qu'elle ne demandait pas l'aumône, mais son dû ! Ce fut pour lui un nouveau déclic dans sa vie militante, vu le cynisme de l'un et le courage de l'autre. Il décida alors de s'adresser à l'UL-CGT d'Elbeuf, un syndicat CGT fut ensuite créé.

La première action revendicative à la fonderie, chez Renault

Mais, Michel est un ouvrier qualifié, et la Régie Renault vient de créer l'usine de Cléon. Ils recherchent de la main d'œuvre qui se libère du textile en perdition.

En novembre 1959, Michel rentre à la R.N.U.R. Cléon, à la fonderie, il y restera 29 ans.

Dès le début de son embauche, il rentre en conflit avec l'encadrement de l'entreprise. Affecté à ce qui deviendra la fonderie, mais qui n'est pas terminée, il se retrouve dans un atelier sans fenêtre ni porte. L'atelier d'ébarbage est en plein courant d'air. Le syndicat CGT n'existe pas encore à l'époque, mais les quelques ouvriers refusent alors de travailler dans ces conditions. Ce que l'encadrement de la fonderie qualifia alors de « mouvement d'humeur » se solde alors par un déplacement du personnel dans l'autre bâtiment (G) qui, lui, était chauffé. C'était la première ac-

tion revendicative des travailleurs de la fonderie, ce ne sera pas la dernière.

Au fur et à mesure de l'agrandissement de la fonderie, avec l'arrivée de nouvelles machines à couler sous pression et l'embauche de personnel, les relations avec l'encadrement se détériorent. Les premières réclamations (pour ne pas dire revendications) se font jour. Michel est à un poste-clé, le magasin, ce qui lui permet le contact avec tous les salariés. Très vite, il sent le mécontentement. Parole à Michel :

« De nombreux visiteurs et journalistes venaient voir les machines neuves ainsi que le travail effectué. La direction, pour « faire bonne figure » me fit distribuer des vêtements de protection neufs. Au bout d'une semaine de travail, ces vêtements étaient devenus très sales et très raides du fait des différentes graisses employées. La direction, sous prétexte que les vêtements étaient neufs voulait qu'ils ne soient changés que toutes les deux semaines et n'avait pas voulu donner à nettoyer à temps les anciens. Quand les machinistes sont venus me voir pour l'échange, je n'en avais pas. Le chef d'atelier contacté faisait l'ignorant alors que c'était lui qui avait donné cet ordre. C'est alors que les machinistes n'ont pas voulu reprendre le travail tant qu'ils n'auraient pas de vêtements propres. Du coup, affolement dans les rangs de la direction qui m'envoya dans un autre bâtiment chercher des vêtements propres. C'est ainsi que, lors des élections de délégués du personnel qui suivirent, deux camarades de la Fonderie furent présentés et bien sûr élus. Le syndicat CGT étant installé, nous déposâmes alors les revendications. »

Nous sommes donc au tout début de la création du syndicat CGT à la fonderie. Suivit alors le dépôt des revendications appuyées par des débrayages, ce qui permit le renforcement de la CGT dans l'usine. Ainsi en est-il du problème des fumées sur machines à couler dont l'aspiration n'existait pas. « Nous nous sommes rendus à la direction » commente Michel, « mais celle-ci nous déclara : « ces fumées ne sont pas plus toxiques que celle de vos cigarettes » une provocation de plus pour nous ! Les machinistes débrayèrent à 100%. La direction dut céder et de nombreux salariés se syndiquèrent à la CGT ».

Michel, sur proposition de Daniel Teurquety¹ (alors secrétaire du syndicat) et Daniel Lallier, (secrétaire du CE) est proposé comme candidat aux élections de Délégués du Personnel pour la Fonderie. Il accepte comme suppléant, la grandeur de l'usine et de la tâche l'effrayant quelque peu, lui qui était habitué aux usines de petites tailles. On verra plus loin qu'il se fera très vite à son nouveau mandat.

Tous derrière comme un seul homme !

En 1966, Michel est donc élu délégué du personnel suppléant et crée alors la section syndicale de la fonderie, sur les conseils de Serge Laloyer. Michel est un rassembleur. Lors de son départ en retraite, un camarade se rappelle cette époque par ces mots : *« je verrai toujours Michel avec son bonnet sur la tête, sortir avec tous ces gars de la Fonderie derrière lui, tous comme un seul homme, ils le suivaient »* Cette confiance, Michel l'a gagnée par son sens aigu de l'organisation et le souci du respect de la démocratie.

Arrive mai 1968. Depuis janvier, Michel est devenu Secrétaire du Comité d'établissement, aux côtés de Daniel

Teurquety et Louis Danais², il prend une place prépondérante dans l'action. Le 15 mai, la Direction, refusant toute discussion, la délégation la maintient dans les bureaux. Avec d'autres Michel s'en va alors, avec un porte-voix, faire le tour des ateliers pour informer de l'attitude de la direction. Les uns après les autres, ateliers par ateliers, laissant leurs machines, les salariés rejoindront alors le piquet de grève qui se mettait en place. Cette initiative pèsera lourd dans l'occupation de l'usine qui durera jusqu'au 17 juin 1968.³

La grève de mai-juin 1968, a sans aucun doute beaucoup marqué Michel. *« Cette grève a été pour moi l'un des faits les plus marquants. Avec la détermination des travailleurs d'aller jusqu'au bout de leurs forces, leur solidarité, leur organisation tant dans la vie familiale que sur le terrain. L'organisation des relèves pour assurer le maintien des piquets de grève 7j/7 et 24h/24, l'activité de nos structures, UD, puis UL fut formidable de coordination, d'information. Oui la lutte de 68 m'a marqué par son ampleur, son enthousiasme et l'espoir qu'elle a fait naître ».*

Après 1968, la manière de militer fut différente mais il n'y a toujours pas de petites revendications à la Fonderie. C'est ce qui explique comment les salariés de ce secteur furent toujours très soudés entre eux et nombreux syndiqués à la CGT (80% dans certains secteurs).s

Le précurseur des activités sociales du CE.

Celui qui avait peur de l'ampleur de la tâche en 1966, devient Secrétaire du Comité d'Etablissement en janvier 1968. Dès son arrivée, Michel, avec ses camarades, met en place au C.E., les colonies de vacances, mais aussi le centre aéré, le bibliobus (chargé de diffuser la lecture dans les ateliers), l'ACRC (le club sportif), le centre de loisirs, la création d'un terrain de camping en mutualisation avec d'autres CE, avec le maintien de ce qui avait été mis en place auparavant : l'aide aux vacances des familles, les jouets de Noël, les bourses d'études, l'aide à la naissance, etc. Et cela jusqu'en 1973. Cinq années bien remplies au service des travailleurs. Pendant cette période, Michel sera élu en 1970 et 1971, Secrétaire adjoint du C.C.E. Renault.

1980 Président du Conseil des prud'hommes d'Elbeuf

Après son activité au CE, Michel va reprendre une activité professionnelle à la Fonderie. Son poste étant occupé par un salarié muté trois semaines auparavant (alors que la direction savait depuis plus d'un mois que Michel reprendrait son poste) un dilemme se posait. D'autant que le dit poste était occupé par ... son propre beau-frère ! Du coup, des tentatives de discrédit organisées par la direction s'abaissent : menaces, chantage. Il continuera sa carrière dans un bureau. En 1977, la Direction tente à nouveau d'acheter le silence de Michel, sans succès, et en 1980, Michel est candidat aux élections prud'homales et élu Président du Conseil des Prud'hommes d'Elbeuf. Mais en face de lui, la Vice-présidente représentante du patronat est la chef du personnel de Renault Cléon. Celle-ci le convoque un jour à son bureau à l'usine et lui déclare tout de go : *« Vous êtes le cas du groupe ! Employé dans un bureau, vous ne pouvez percevoir un salaire à chaud et le quart d'heure de douche. Pour régulariser cette situation, nous allons vous muter dans un autre service ».* Lui faisant remarquer que cette situation résultait d'une situation antérieure (mutation

pour incapacité physique) et qu'il fallait son accord pour le muter (étant protégé par son mandat prud'homal). Malgré les menaces, la direction dut faire marche arrière.

De cette période, Michel garde un souvenir particulier. Le bonheur de « faire payer les patrons » d'abord, de rétablir les salariés dans leurs droits ensuite. Mais aussi, de construire des rapports particuliers avec le patronat des petites et moyennes entreprises pour faire appliquer la loi. Cette mission, nouvelle pour lui, fut aussi une découverte des rapports entre les différents salariés qui composent une cité, une ville, les différences entre les grandes et les petites entreprises. Elle lui permit aussi d'approcher la misère de certaines familles ouvrières qu'il n'est pas près d'oublier.

En 1984, Chevalier de la légion d'Honneur

Le ministère de l'industrie, dirigé à l'époque par Laurent Fabius, le propose comme « Chevalier de la légion d'hon-



neur », il est reçu dans la promotion du 18 juin 1984. Cette distinction lui sera remise au local du Comité d'Entreprise par Henri Rol Tanguy⁵ le 15 février 1985 en présence de tous ses camarades du syndicat Cléon, de l'Union Locale et de l'Union Départementale. C'est d'ailleurs à eux qu'il la dédiera.

Michel Durand : un autodidacte

Soucieux, acharné de l'indépendance de la CGT par rapport aux partis politiques, quels qu'ils soient, Michel ne comprenait pas (et ne comprends toujours pas d'ailleurs) qu'on distribue à la fois un tract de la CGT et d'un parti politique. Toutefois, n'étant pas indifférent à la chose politique, il a rejoint le Parti Communiste, il y a quelques années.

Comme beaucoup de militants syndicaux de la CGT, Michel est un autodidacte. Ses seules écoles sont celles de la CGT, comme il se plaît à le dire, grâce à des hommes comme Serge Laloyer qui l'ont beaucoup aidé. Y compris qu'il formera aussi lui-même de nombreux militants. Défenseur chevronné au Conseil des prud'hommes, il a combattu l'injustice toute sa vie. Aujourd'hui, en tant que militant de l'Union Syndicale des Retraités CGT, il poursuit son combat pour défendre les revendications des retraités de Renault et d'ailleurs ... et il n'est pas prêt à s'arrêter, le bougre !

Scènes de vie

1933	27 mai, naissance à Elbeuf.
1947	Certificat d'étude primaire.
1948	Centre d'apprentissage textile?
1949	Apprenti échantillonneur usine Clarenson à Elbeuf - 1 ^{ère} adhésion à la CGT - fédération du textile.
1950	CAP d'échantillonneur.
1956	Mariage avec Renée, remmailleuse, à la Société Elbeuvienne de Bonneterie (décédée en 2004).
1959	Entrée à la Régie Renault Cléon, à la fonderie.
1961	11 novembre, naissance de Michel, son fils.
1962	Adhère de nouveau à la CGT - fédération de la métallurgie.
1964	23 mars, naissance de Murielle, sa fille.
1966	Elu délégué du personnel.
1968 à 1973	Elu Secrétaire du Comité d'Entreprise.
1970-1971	Elu Secrétaire adjoint du CCE RNUR.
1974 à 1984	Elu Délégué du personnel.
1980-1993	Elu Président du Conseil des Prud'hommes d'Elbeuf.
1984	Chevalier de la Légion d'Honneur.
1988	Préretaire (FNE). Entrée dans la section des préretraités et retraités CGT Renault.
1998	Membre du Conseil syndical de l'Union Syndicale des Retraités de Seine-Maritime.



Lors d'une assemblée de retraités Renault Cléon en février 2000 avec Serge Laloyer (photo D.R.).

1. Voir à propos de Daniel Teurquety p 185, Haute-Normandie, Pages d'Histoire Sociale, témoignages de syndicalistes- octobre 2009 - édité par l'IHS cgt 76 et la région CGT Normandie - 280 pages - 25 euros.
2. Louis Danais est alors secrétaire du syndicat CGT Renault Cléon.
3. Voir à ce sujet page 27 « Mai- Juin 68 en Seine-Maritime, un printemps de luttes sociales qui ont changé la vie » édité par l'IHS cgt 76 - mai 2008 - 10 euros.
4. La prime de salaire à chaud et le quart d'heure de douche sont des primes d'atelier afférentes à l'activité des fondeurs.
5. Le 25 août 1944, le Colonel Henri ROL TANGUY cosignera, avec le Général LECLERC, la reddition du Général VON CHOLTITZ, commandant la garnison nazie du « Grand Paris », à l'issue de l'insurrection parisienne qu'il a dirigée en tant que chef FFI de la région Ile-de-France. Le 18 juin 1945, il sera décoré de la Croix de la Libération par le Général de Gaulle. Il deviendra alors militaire d'active avec le grade de lieutenant-colonel. Il était président de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR) et de l'Amicale des anciens volontaires français en Espagne républicaine. Mort le 8 septembre 2002, le 13 septembre 2002, un hommage national présidé par Jacques Chirac lui sera rendu aux Invalides.

**Pour recevoir les prochains « Fil Rouge », réglez votre abonnement ou votre cotisation 2012, SVP !
Rayez la mention inutile**

Abonnement ou adhésion individuelle pour 2012 :

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Ville: _____

☐ Adhésion simple ou Abonnement au **Fil rouge** 18 €
(sans abonnement aux Cahiers d'Histoire Sociale*)

☐ Adhésion ou Abonnement 32 €
(avec abonnement aux Cahiers d'Histoire Sociale*)

☐ Abonnement dans le cadre d'une adhésion d'un groupe-
ment, d'un syndicat, ou d'une association, avec un envoi uni-
que de plus de 10 exemplaires : **9 € par numéro**
(Une seule adresse de livraison).

Versement: 9€ X _____ (nombre) = _____ €

Adhésion groupement ou association pour 2012 :

☐ **Syndicat , UL ou association loi 1901 : 50 €**
(Avec 4 exemplaires du **Fil rouge**)

Comité d'Entreprise (ou similaire):

(avec l'abonnement aux Cahiers d'Histoire Sociale*)

☐ moins de 500 salariés: **80 €**

☐ plus de 500 salariés: **160 €**
(Avec 4 exemplaires du **Fil rouge**)

Nom ou intitulé:

Adresse: _____

Code Postal: _____ Ville: _____

Date de paiement : _____

Adresser le Chèque à : **"Institut CGT d'histoire sociale de Seine Maritime"**, maison CGT 26 avenue Jean Rondeaux 76108
Rouen Cedex (ou utiliser l'autorisation de prélèvement ci-dessous)

"Les Cahiers d'Histoire Sociale" sont la revue nationale de l'Institut CGT d'Histoire Sociale. C'est une revue de 24 pages .

Autorisation de prélèvement:

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever une fois par an sur ce dernier, si la situation le permet, le prélèvements ordonné par le créancier désigné ci-contre. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Titulaire du compte:

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ Code postal: _____ Ville: _____

Désignation du compte à débiter:

ÉTABLISSEMENT	QUICHET	N° COMPTE	CLÉ RIP
---------------	---------	-----------	---------

Créancier: Institut CGT d'Histoire Sociale 26 Avenue Jean Rondeaux 76108 Rouen CEDEX
Numéro Émetteur : 522992

Établissement teneur du compte: Nom: _____

Adresse: _____

Code Postal : _____ Ville: _____

Signature: _____

Ne pas oublier de joindre un RIB

L'Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine-Maritime

a été créé à l'initiative de l'Union Départementale CGT et des Unions Locales du département.

Il s'agit d'une association régie par la loi 1901. Les statuts ont été déposés le 13 décembre 1996, et un avis a été publié au Journal Officiel le 25 décembre de la même année. L'Institut fonctionne comme toutes les associations loi 1901.

Extrait des statuts :

« Article 3 : l'Institut se fixe comme missions :

- le collectage, la sauvegarde et le traitement d'informations et de documents de nature, se rattachant à l'histoire sociale de la Seine-Maritime, et plus particulièrement à l'histoire du syndicalisme et à leur exploitation à des fins de formation et de recherche historique,
- la mise en œuvre d'études, de recherches et de larges confrontations dans le domaine de son champ d'investigation.
- La contribution à l'information et à la formation des militants syndicaux, des travailleurs, des étudiants et de toutes organisations intéressées à l'histoire sociale ».

L'assemblée générale de l'IHS CGT 76 s'est tenue à Rouen, le 19 mai 2011

Elle a élu le C.A. composé de :

Président : Serge Laloyer
Vice-président : Pierre Largesse
Vice-président : Robert Privat
Vice-président : Albert Perrot
Secrétaire : Jacques Defortescu
Secrétaire adjoint : François Auvray
Archiviste : Guy Décamps
Trésorier : Jean-Jacques Lefebvre
Trésorier adjoint : Pascal Lamotte

Font aussi partie du Conseil d'administration : Marius Bastide, Bernard Berthelot, Jacques Durand, Luc Bourlé, Michel Croguennec, Régis Gasse, David Lottin, Jacky Maussion, René Olleville, Daniel Verger, Guy Würker, Germain Narzis.

L'Institut CGT d'Histoire Sociale publie « Le Fil Rouge » 3 à 4 fois par an.

Le 7 janvier dernier, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la création de la Maison de la culture du Havre, Albert Perrot, ancien président, a été interviewé par Antoine FISZLEWICZ. Nous reproduisons ci-dessous la totalité de cet entretien, avec l'aimable autorisation d'Isabelle Royer, actuelle Présidente de l'association Maison de la Culture du Havre.

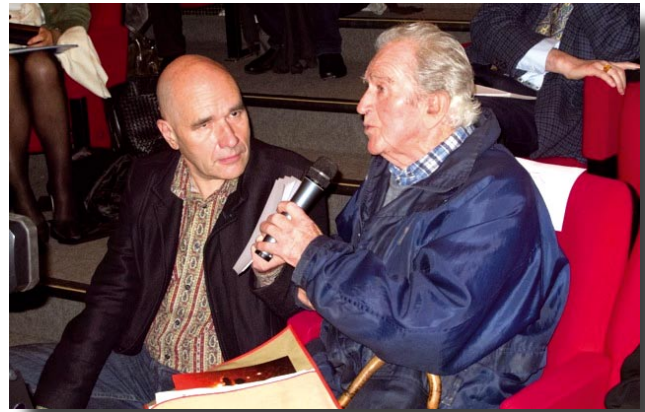
« La Maison de la Culture a eu une histoire assez mouvementée. Il faut rappeler que lorsque le projet Niemeyer a été finalisé, Rufenacht, qui était alors ministre, était complètement contre. Il dut y avoir des pétitions circulant dans les usines pour la création de ce qu'on n'appelait pas encore Le Volcan.

Je m'y suis complètement donné. J'étais très attiré par le cinéma, le théâtre et la lecture surtout qui me paraît être un élément essentiel de la culture. Mais, pour en revenir à la M.C., ça a donc toujours été, pour moi, avant tout le théâtre et le cinéma. Il y a eu d'ailleurs à la Maison de la culture une unité cinéma avec Vincent Pinel et Christian Zarifian qui a joué, je crois, un rôle important. Le cinéma à la fois attire l'attention de l'œil par l'image et celle de la conscience par le son. Evidemment à notre époque où chacun a son poste de télévision, on se rend moins compte de son importance. Le théâtre est aussi très intéressant. Il permet un contact direct entre les acteurs et le public. D'autant plus qu'après la représentation, il peut y avoir une rencontre effective entre les acteurs et le public.

Lorsqu'il y avait des spectacles décentralisés, cela pouvait se passer directement dans les usines. On invitait même les acteurs à venir manger avec nous au restaurant de l'entreprise. Cela permettait un contact plus familier avec les artistes. La relation était beaucoup plus fraternelle. Mai 68 a été l'occasion d'expérimenter de nombreuses fois de telles rencontres !

Le cinéma a été également l'occasion de rencontrer réalisateurs et acteurs pour des débats très vivants. Là aussi, cela a pu se passer dans des usines lorsqu'elles avaient une salle comme c'était le cas pour nous avec la salle Mazeline. C'était intéressant qu'il y ait de telles rencontres. Elles permettaient d'abolir les frontières entre gens du spectacle et public populaire.

La Maison de la culture a ainsi été à l'origine d'une pièce de théâtre d'André Benedetto. Bernard Mounier avait rencontré Benedetto à Avignon et l'avait persuadé de se lancer dans la création d'une pièce au Havre. Ce fut, après de multiples rencontres avec des ouvriers des usines du Havre, « Emballage ». La pièce fut créée le 9 mars 70 et fut éditée la même année par les éditions Pierre Jean Oswald et la M.C. Il y eut aussi en 1974 la venue d'un grand peintre, Edouard Pignon, qui, dans des conditions à peu près similaires, aboutit à « l'Homme éclaté » dont il recouvrit les murs de la Porte Océane en 48 heures. Cette même année, la brigade chilienne Luis Corvalan fut également invitée par la Maison de la culture pour réaliser des fresques. Tout cela s'est fait sous la di-



Albert Perrot lors de son intervention au colloque du 7 janvier dernier (photo association Maison de la Culture du Havre).

rection de Bernard Mounier qui a été le plus grand directeur de la Maison de la Culture, du moins à mon avis.

J'avais rejoint la Maison de la Culture en 64 et étais membre du bureau en 68. Je suis devenu président de l'association en octobre 83 et j'ai démissionné de ce poste en 85, étant en désaccord avec la nouvelle politique des directeurs. Mais à cette époque, j'étais très impliqué dans la vie de la Maison de la Culture : l'unité cinéma, dont j'ai déjà parlé, faisait ces années-là un travail énorme sur l'image. Evidemment, il fallait faire très attention à la programmation. Le risque qu'il y avait étant d'être accusé d'ouvriérisme ! Le véritable enjeu, c'était celui de la démocratisation de la culture - la rendre accessible pour tous ! C'est dans un tel contexte qu'apparut Valmont.

Ce fut un partenariat entre René de La Morandière, propriétaire du château et de son parc, Bernard Mounier, directeur de la Maison de la Culture, et moi-même alors président de Tourisme et Travail.

Le parc de Valmont, soutenu par la Maison de la Culture et des comités d'entreprise de la région havraise (Dresser, Renault, CFR, Caillard ...) a, pendant une vingtaine d'années, accueilli de nombreux artistes : théâtre, grandes expositions, concerts ... Parallèlement, la Maison de la Culture continuait à aller au-devant des spectateurs. Les gens que nous avons fait venir à Valmont et, parfois par ricochet, au Volcan, étaient ceux que nous désirions toucher : les ouvriers et leurs familles.

En 97/98 déjà, la mairie voulut changer les statuts. Elle n'y arriva pas cette fois-là. Précédemment, dans les années 80, il y eut aussi quelques problèmes avec les CLEC qui n'avaient pas, bien évidemment, un budget de fonctionnement analogue.

Quand je suis devenu Président de la MC, je me suis débrouillé pour calmer le jeu. Mais, pour moi, ce qu'il faut d'abord retenir, c'est que nous avons gagné. Nous avons réussi à attirer des Havrais de condition modeste à la culture !

Entretien avec Albert Perrot, ancien président de la MCH (83/85), à son domicile le 19 octobre 2011

Propos recueillis par Antoine FISZLEWICZ .

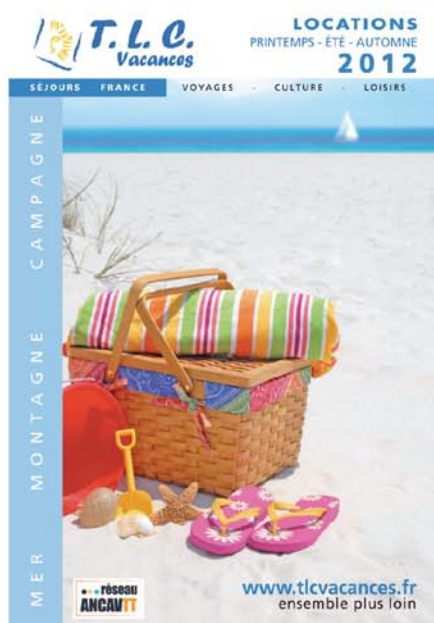


*La confiance de plus
de 400 Comités d'Entreprise*



En Seine-Maritime : DOCKERS du HAVRE, SIDEL, DRESSER, TOTAL PETROCHEMICAL, COS VDH, LEROY MERLIN, RENAULT, REVIMA, PETROPLUS, CHEVRON CHEMICAL, EXXON, AIRCELLE, CMA CGM, LAFFARGE, ...

TLCVacances, un savoir-faire au service des Comités d'Entreprise Ensemble pour de belles vacances



Linéaire
Allotement
Week-end
Mini séjour



36 rue Clovis - 76600 LE HAVRE
Tél : 02 35 21 69 63 - Fax : 02 35 21 82 39
Courriel : reservations@tlcvacances.fr
Site Internet : www.tlcvacances.fr

TARIFS LINEAIRES 2012



www.tlcvacances.fr



Dives-sur-Mer
dernier-né de nos villages de vacances.



Le court séjour de 2 à 5 nuits 2012



MONTAGNE - MER - CAMPAGNE

Centrale de réservations
ouverte du lundi au vendredi
de 8H30 à 12H30 et de 13H00 à 18 H
02.35.21.69.63 - courriel : reservations@tlcvacances.fr

Ensemble, nous
trouverons une
formule
correspondant à
votre attente



En savoir plus rendez-vous sur notre stand

www.tlcvacances.fr